

Photographie

à coller

# FORMATION DIPLÔME D'ANIMATEUR FEDERAL

Fiche de candidature

## ECOLE DEPARTEMENTALE DE FORMATION

Ligue régionale Grand Est

Département des Ardennes

Responsable de la formation DAF : Olivier HUSSON

Date(s) de la formation : **28 et 29 novembre 2020**

Lieu de la formation : **1 rue Albert 1<sup>er</sup> 08350 Donchery**

Date d'inscription :

## Etat Civil

Nom : ..... Sexe : M  F

Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Pays de naissance : .....

Ville de naissance (avec code postal obligatoire): .....

Nationalité : .....

Profession : .....

Adresse permanente : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Portable : .....

E-mail obligatoire : ..... @ .....

## Situation

Numéro de licence : ..... Numéro d'affiliation du club : .....

Nom du club : .....

Discipline : ..... Grade : .....

Responsabilités associatives : .....

.....

Responsabilités fédérales : .....

.....

## Mode de règlement

Coût de la formation : 100 €

Numéro de chèque : ..... Banque : .....

Nom de l'émetteur du chèque : .....

Montant espèces : ..... Référence reçu : .....

## Pièces obligatoires à joindre avec ce dossier

- Copie de la carte nationale d'identité (recto et verso) - avoir 18 ans minim
- Copie du diplôme de ceinture noire 1er dan, dang, duan minimum
- Copie de la licence fédérale de l'année en cours
- Copie du PSC1 ou diplôme de secourisme équivalent en cours de validité

## Demande d'admission

Je soussigné(e) : ..... certifie l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier et demande au jury d'admission d'examiner ma candidature à l'entrée en formation au Diplôme d'Animateur Fédéral.

J'autorise le comité départemental des Ardennes de karaté et D.A. à utiliser mon adresse mail pour la communication de ma formation souhaitée.

Fait à : ..... , le : ..... Signature : .....

Le dossier de candidature dûment complété doit être accompagné obligatoirement de toutes les pièces à joindre.

Il devra être envoyé au plus tard le 28/10/2020 à l'adresse suivante : [cd.ardennes.karate@gmail.com](mailto:cd.ardennes.karate@gmail.com)

Comité Départemental des Ardennes de karaté et disciplines associées  
1, rue Marcel FAY  
08090 TOURNES

## LE DIPLOME D'ANIMATEUR FEDERAL

Le Diplôme d'Animateur Fédéral (DAF) est le premier diplôme accessible en vue d'enseigner dans un club affilié à la FFK et ainsi contribuer au développement du karaté et de toutes les disciplines associées : AMV, AMSEA, WUSHU, KRAV MAGA, YOSEIKAN BUDO dans un club affilié à la FFK. Il permet de poursuivre sa formation en direction du DIF et du CQP.

### OBJECTIFS

- Ouvrir un club ;
- Planifier des cours pour différents publics ;
- Animer des cours en toute sécurité et en pleine autonomie.

### PREREQUIS A L'ENTREE DU JOUR DE FORMATION

- Avoir 18 ans minimum ;
- Etre ceinture noire 1er Dan, Dang, Duan, minimum ;
- Avoir la licence fédérale FFKDA de l'année en cours ;
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent.

### VOLUME DE LA FORMATION

Le volume global est de 37 heures dont 15 heures de formation en centre.

<b>DAF</b>	Travail personnel en préformation (TP)	Formation en centre (FC)	Participation Fédérale (PF)
<b>UF1 : Enseignement et animation (11h)</b>		<b>11h</b>	
1A : Concevoir et mettre en œuvre des exercices		2h	
1B : Concevoir et mettre en œuvre des séances		6h	
Evaluation formative		3h	
<b>UF2 : Environnement associatif et fédéral (15h)</b>	<b>12h</b>	<b>3h</b>	
2A : Projet personnel d'évolution	1h		
2B : Environnement du club	5h		
2C : Environnement fédéral	6h		
Evaluation formative		3h	
<b>UF3 : Participation à la vie fédérale et citoyenne (11h)</b>		<b>1h</b>	<b>10h</b>
3A : Connaissances générales		1h	
3B : Participation au stage d'arbitre ou de juge départemental			5h
3C : Participation à un évènement fédéral officiel			5h
<b>Total par Unité de formation</b>	<b>12h</b>	<b>15h</b>	<b>10h</b>
<b>Total global</b>		<b>37h</b>	

### PLANIFICATION DE LA FORMATION

Trois phases de formation sont dispensées pour le DAF. Elles seront programmées dans l'ordre du tableau ci-dessous qui correspond à une formation en 3 temps. Néanmoins, le 3ème temps (présentiel lors des participations fédérales) pourra être commencé avant la fin des stages en école de formation si cela est possible.

<b>1</b> <b>Préformation</b> 12 heures	Au minimum un mois avant le début de la formation, les stagiaires auront accès à des fiches thématiques téléchargeables par internet. Lors des journées de formation, une évaluation sera effectuée en trois phases : test de connaissances, puis correction collective et interactive avec le formateur, et enfin QCM d'évaluation.
<b>2</b> <b>Formation en centre</b> 15 heures	Les stagiaires doivent être présents lors des cours donnés en école départementale de formation pour le DAF. L'assiduité est vérifiée à chaque demi-journée ou à chaque cours au moyen d'une feuille d'émargement tenue par le responsable de formation.
<b>3</b> <b>Participation fédérale</b> 10 heures	Cette phase concerne les heures de participation à la vie fédérale et citoyenne. La présence des stagiaires est contrôlée au moyen du formulaire de validation des heures (modèle fédéral) rempli par le responsable de l'organisation puis contresigné par le responsable de formation. Pour valider leur participation, chaque stagiaire doit faire émarger et dater sur le formulaire destiné par le responsable de l'organisation.

### Volume total de 37 heures à planifier selon les principes suivants :

#### Préformation (12 heures)

Les fiches de pré formation seront accessible sur une plateforme précisée par le département formation.

#### Formation en centre (15 heures)

Plusieurs formules d'organisation sont possibles :

- En un weekend avec l'évaluation décalée ;
- En deux week-end avec un jour de formation par week-end, espacés d'une à deux semaines avec l'évaluation incluse ou décalée.

La répartition par jour est libre, dans les limites du raisonnable :

- Exemple 1 : 6 heures samedi et 6 heures dimanche et évaluation décalée sur le samedi suivant ;
- Exemple 2 : Journée 1 (6 heures samedi) + journée 2 et journée 3 (6 heures le samedi et 3 heures le dimanche pour l'évaluation) ;
- Exemple 3 : Journée 1 (6 heures samedi ou dimanche) + journée 2 (6 heures le samedi ou dimanche) journée 3 (3 heures le samedi ou dimanche suivant pour l'évaluation).

### **L'ensemble de la formation ne devra pas dépasser un temps global de trois semaines.**

#### *Evaluations de l'UF1*

*Le temps d'évaluation par candidat est de 30 minutes maximum et peut varier selon le nombre de candidats. En fonction des possibilités logistiques de l'organisateur les évaluations pourront donc avoir lieu à la fin du stage ou lors d'une journée distincte après le stage.*

#### Stage fédéral (10 heures)

Les heures de participation à la vie fédérale doivent être effectuées lors de la saison d'inscription en formation. *De façon exceptionnelle et uniquement pour des cas dûment justifiés et validés par le responsable de formation, il pourra être accepté que les heures se terminent lors de la saison suivant immédiatement celle de l'inscription en formation.*

**N.B : Le DAF ne sera définitivement délivré aux stagiaires que lorsque ceux-ci auront réalisé les 37 heures de formation. Aucun diplôme ne peut être validé et décerné tant que les temps de formation n'ont pas tous été effectués.**

## CONTENU DE LA FORMATION

### UF 1 : Enseignement et animation (11 heures)

1A : Concevoir et mettre en œuvre des exercices	TP	FC	PF
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître la différence entre un objectif (développer une habileté motrice) et les moyens pour l'atteindre (les exercices proposés) ;</li> <li>- Savoir se placer, s'exprimer et montrer face à un groupe d'élèves ;</li> <li>- Savoir mettre en œuvre un exercice en s'assurant du respect des consignes techniques et de sécurité ;</li> <li>- Savoir évaluer et corriger les élèves de façon globale ou individuelle ;</li> <li>- Savoir adopter une attitude et un discours adaptés aux caractéristiques du public en termes d'âge, de niveau et de motivation.</li> </ul>		2h	
<b>Totaux</b>		<b>2h</b>	

1B : Concevoir et mettre en œuvre des séances	TP	FC	PF
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les caractéristiques de base des différents publics selon leur âge : très jeunes enfants (baby), enfants, adolescents, adultes, seniors ;</li> <li>- Connaître les rudiments anatomiques et physiologiques permettant d'anticiper les risques de blessure et d'assurer la sécurité des pratiquants.</li> </ul>		2h	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les principes de l'élaboration d'un plan de séance : respect du thème, choix de l'objectif final et des objectifs intermédiaires, enchaînement logique et progressif des différentes phases, consignes techniques et de sécurité, minutage ;</li> <li>- Savoir appliquer ces principes pour créer un plan de séance en se basant sur le modèle de l'activité, les caractéristiques du public, les bases anatomiques et physiologiques.</li> </ul>		2h	
Savoir mettre en œuvre des séances types (selon l'activité enseignée) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Séance pour des jeunes enfants selon une orientation ludique et éducative ;</li> <li>- Séance pour des adolescents ou des adultes selon une orientation sportive ;</li> <li>- Séance pour des adultes selon la discipline ou le style du stagiaire.</li> </ul>		2h	
<b>Totaux</b>		<b>6h</b>	

Evaluation de l'UF1	TP	FC	PF
<u>Conception d'un plan de séance</u> Au début du stage, le candidat se verra remettre un thème de séance choisi en tenant compte de sa discipline et de son public préférentiel, de niveau débutant ou avancé. Dans le cadre des cours de l'UF1 (1B : concevoir des séances) il devra rédiger un plan de séance d'une heure pour un public d'enfants ou de 1h30 pour un public d'adolescents ou d'adultes.		3h	

<u>Mise en situation</u> Les stagiaires sont répartis en groupes d'environ 5 personnes, afin que lorsque l'un des stagiaires anime sa séance les autres servent de public test (plastron). Pendant une durée maximale de 15 minutes le candidat anime des extraits de sa séance que le jury aura choisis dans le plan de séance.			
<u>Entretien</u> Après sa mise en situation pédagogique, le candidat aura un entretien de 10 minutes maximum avec le jury, qui le questionnera sur sa séance et de façon plus large sur ses conceptions de l'enseignement.			
<u>Retour collectif sur les points clés de la formation</u> Lorsque les mises en situation pédagogique du groupe sont terminées, le jury effectue une synthèse avec les candidats des points clés des prestations. Aucune appréciation individuelle en rapport avec les notes n'est donnée.			
<u>Protocole d'évaluation :</u> Chaque jury est composé de 2 personnes titulaires du CQP ou d'un diplôme plus élevé. La durée maximale consacrée à un candidat est de 30 minutes : mise en situation (15 minutes) + Entretien (15 minutes) + Harmonisation du jury et attribution de la note (5 minutes). L'évaluation totale prend environ : 0h30 x 5 candidats + 0h30 de retour collectif = 3h00 environ Si le nombre de candidats est inférieur à 5, le temps résiduel sera mis à profit pour approfondir le retour collectif sur les points clés en pédagogie.			
<b>Totaux</b>		<b>3h</b>	

**UF2 - Environnement associatif et fédéral (15 heures)**

<b>2A : Projet personnel d'évolution</b>	<b>TP</b>	<b>FC</b>	<b>PF</b>
- Se situer dans la filière de formation fédérale afin de pouvoir se projeter dans un projet de formation vers les diplômes plus avancés (DIF, CQP).	1h		
<b>Totaux</b>	<b>1h</b>		

<b>2B : Environnement du club</b>	<b>TP</b>	<b>FC</b>	<b>PF</b>
- Connaître les grands principes la loi de 1901 sur la liberté d'association ; Connaître les bases l'organisation et du fonctionnement du club (rôle et mission du président, du bureau, de l'assemblée générale, des enseignants) ; - Connaître les partenaires locaux (mairie, communauté de communes).	2h		
- Connaître les grands principes de la gestion comptable ; - Connaître les modalités selon lesquelles un enseignant bénévole peut percevoir des remboursements de frais.	1h		
- Connaître le processus de création d'un club et de son affiliation à la FFK ; - Connaître les règles d'hygiène, techniques et de sécurité des salles.	2h		
<b>Totaux</b>	<b>5h</b>		

<b>2C : Environnement fédéral</b>	<b>TP</b>	<b>FC</b>	<b>PF</b>
- Connaître la réglementation de la licence FFKDA et le passeport sportif ; - Connaître les garanties de base d'assurances proposées lors de la prise de licence (responsabilité civile et individuelle accident) ainsi que le défaut d'information ;	2h		

- Connaître le contrôle médical de l'enseignement et de la pratique.			
- Connaître les bases de l'organisation et du fonctionnement des différentes instances fédérales : comités départementaux, zones interdépartementales, ligues régionales, niveau national ; - Connaître les activités fédérales proposées aux publics enfants, jeunes et adultes.	2h		
- Connaître le règlement des grades dans ses grandes lignes communes à toutes les disciplines FFKDA ; Connaître le règlement des grades jusqu'au 1er Dan dans sa discipline.	2h		
<b>Totaux</b>	<b>6h</b>		

<b>Evaluation de l'UF2 (Evaluation formative en 3 temps)</b>	<b>TP</b>	<b>FC</b>	<b>PF</b>
1) QCM d'auto-évaluation portant sur les supports de pré formation remis en amont du début de formation.		0h 30	
2) Correction collective et interactive du QCM avec le formateur responsable. Les questions et leurs réponses servent de support à une révision des notions essentielles.		2h	
3) QCM d'évaluation, qui sera corrigé et noté.		0h 30	
<b>Totaux</b>		<b>3h</b>	

**UF 3 : Participation à la vie fédérale et citoyenne (11 heures)**

<b>3A : Connaissances générales</b>	<b>TP</b>	<b>FC</b>	<b>PF</b>
- Connaître et transmettre les valeurs du fair-play et de l'esprit sportif (respect de la règle, de la décision arbitrale et de l'arbitre), du code moral et citoyen ; - Connaître les dispositifs du sport scolaire (USEP, UNSS) et universitaire (FFSU) ; - Connaître le concours des jeunes arbitres.		1h	
<b>Totaux</b>		<b>1h</b>	

3B : Participation à des évènements fédéraux officiels	TP	FC	PF
Participation au stage de juge départemental ou activité équivalente : - Les stagiaires Karaté doivent participer au stage de juge départemental - Les stagiaires des disciplines associées peuvent choisir entre : participer au stage de juge départemental karaté ou à un stage équivalent dans leur discipline.			5h
<i>Participation à la vie fédérale au cours d'une compétition fédérale officielle ou d'un évènement fédéral pour une durée globale de cinq heures minimum.</i>  Le volume horaire du stagiaire est réparti par les organisateurs (en fonction de leurs moyens) entre les activités suivantes : - Pour une compétition : aide à la logistique, enregistrement et pesée des compétiteurs, comptabilisation des points des compétiteurs, avancée des poules et tableaux, initiation aux logiciels de gestion des compétitions : Wyniwyg, Artymédia) ; - Pour un évènement fédéral : aide à la logistique, accueil des participants, enregistrement des stagiaires, aide au déroulement de l'évènement.  <i>Evaluation :</i> <i>Le responsable de formation gère le recueil des disponibilités des stagiaires et leurs inscriptions auprès des organisateurs, puis il valide</i>			5h

<i>et signe les attestations remplies par les organisateurs sur la base du formulaire type (téléchargeable sur le site internet fédéral).            La validation du formulaire de présence avec le détail des tâches effectuées vaut évaluation positive.</i>			
<b>Totaux</b>			<b>10h</b>

## VALIDATION DE LA FORMATION

Le DAF ne peut être obtenu par la VAE.

Le responsable départemental de formation doit envoyer son bordereau de résultats au département national de formation à : [formation@ffkarate.fr](mailto:formation@ffkarate.fr) avec les feuilles d'évaluation **ainsi qu'un tableau Excel mis à disposition sur la plateforme de formation. Ce tableau comprendra les informations complètes des candidats afin de procéder à une enquête d'honorabilité.**

Le département national de formation établit les diplômes après validation du Président de la FFK et du DTN